



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8779^e séance

Mardi 25 mai 2021, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Zhang Jun/M. Dai Bing (Chine)

Membres :

Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Niger	M. Abarry
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} DeShong
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2021/485)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Souhaits de bienvenue à l'occasion du retour en salle du Conseil de sécurité

Le Président (*parle en chinois*) : Je souhaite à tous les membres du Conseil de sécurité la bienvenue dans la salle. C'est la première fois depuis six mois que le Conseil organise une séance en présentiel. Avec l'amélioration de la situation liée à la pandémie, le Siège de l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité reprennent progressivement leurs travaux. Dans le même temps, nous espérons que nous continuerons à faire preuve de vigilance et à respecter les réglementations applicables d'ici la fin officielle de la pandémie afin que le Conseil de sécurité puisse renouer avec le cours normal de ses activités.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2021/485)

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Mohamed Abdirizak Mohamud, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Somalie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et M. Francisco Cateano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/485, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Swan.

M. Swan (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est donnée de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation en Somalie. Il m'est agréable de pouvoir le faire à nouveau aux côtés du Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, Francisco Caetano José Madeira. Cela souligne bien l'importance des relations entre nos deux organisations en Somalie. La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) continue de jouer au quotidien un rôle essentiel en Somalie, et je salue le courage et la détermination des forces somaliennes et de l'AMISOM qui œuvrent en faveur de la paix et de la sécurité dans le pays. J'attends également avec intérêt les observations que formulera le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Somalie, S. E. M. Mohamed Abdirizak Mohamud.

Le processus politique mené aux fins de l'organisation d'élections en Somalie s'est heurté ces derniers mois à de nombreux obstacles. Les pourparlers entre le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération, qui avaient été entamés en mars, ont malheureusement été interrompus début avril. Abandonnant l'accord électoral du 17 septembre, la Chambre du peuple du Parlement somalien a ensuite adopté une loi spéciale par laquelle elle est revenue au modèle suivant le principe « une personne, une voix » et a prorogé les mandats des titulaires actuels pour deux années supplémentaires au plus. L'opposition à ces mesures a entraîné la mobilisation de milices et mis à nu les divisions au sein des forces de sécurité somaliennes. Des affrontements violents ont éclaté le 25 avril, risquant un élargissement du conflit.

Depuis lors, la Somalie s'est éloignée du bord du gouffre dans lequel ce scénario catastrophe l'aurait plongée. Sous une pression intense, le 1^{er} mai, à la demande du Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, la Chambre du peuple a abrogé la loi spéciale. Le Président a ensuite confié au Premier Ministre les rênes de la participation du Gouvernement fédéral somalien au processus électoral, y compris en ce qui concerne les dispositions en matière de sécurité et les négociations avec les États membres de la fédération. Ces mesures ont considérablement apaisé les tensions.

Je félicite tous les dirigeants somaliens qui ont recherché le compromis et le consensus pendant cette période afin de désamorcer la situation dans l'intérêt de la nation et du peuple somalien. Cet esprit de compromis reste une nécessité urgente à l'avenir.

Le Premier Ministre, Mohamed Hussein Roble, a organisé un nouveau sommet entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, le 22 mai. C'est un retour au dialogue dont nous nous félicitons après cette période d'affrontements. Suite à une série de réunions à huis clos visant à instaurer la confiance, les discussions portent désormais sur le règlement des questions en suspens liées à la mise en œuvre de l'accord du 17 septembre et des propositions formulées par le comité technique à Baidoa. Nous jugeons encourageant qu'une atmosphère positive prévale jusqu'ici et que les discussions avancent, aux dires de toutes les parties. Et je me permettrai d'ajouter que les informations, cet après-midi, sont également très positives et il semble que les principaux acteurs somaliens soient très proches d'un accord. Il leur reviendra toutefois de l'annoncer. Nous espérons que cette annonce sera faite dans les prochaines heures.

Ce fut un honneur pour l'équipe des Nations Unies que d'aider le cabinet du Premier Ministre à organiser ce sommet, et elle a vivement apprécié les contributions des principaux donateurs à cet égard. Nous avons mis en place une étroite coordination avec l'Union africaine, l'Union européenne, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres partenaires dans le cadre de nos échanges diplomatiques. En ce qui concerne ces efforts diplomatiques concertés, nous regrettons profondément que le Gouvernement somalien ait rejeté le Haut Représentant de l'Union africaine pour la Somalie.

J'exhorte une nouvelle fois les dirigeants somaliens à trouver des solutions en toute bonne foi et à faire montre du leadership dont le pays a besoin en cette période historique. Les signataires de l'accord du 17 septembre doivent maintenant s'engager sans équivoque à avancer en organisant des élections. À défaut, les progrès sur la voie des grandes priorités nationales continueront d'être entravés – ou pire, annulés – dans des domaines cruciaux, notamment la sécurité, l'économie et le développement.

Dans la perspective des élections, il est essentiel que le quota minimal de 30 % pour la représentation des femmes dans les deux chambres du Parlement fédéral soit appliqué. L'inclusion des femmes, mais aussi des jeunes et des groupes minoritaires, dans la prise de décision politique à l'avenir est nécessaire pour assurer le développement du pays et une paix durable en Somalie.

Les conditions de sécurité restent gravement préoccupantes. Les Chabab font toujours peser une

menace sérieuse, en se montrant capables de planifier et d'exécuter des attaques complexes visant des cibles diverses dans toute la Somalie. Les incidents récents sont décrits plus en détail dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/485). Je me contenterai de dire que les Chabab ont fait la preuve de leur esprit d'initiative et de leur résilience ces derniers mois. Les opérations des forces de sécurité somaliennes et de l'AMISOM restent donc cruciales pour maintenir la pression sur ce groupe.

On a constaté certains progrès s'agissant de l'application du plan de transition révisé pour la Somalie. Parmi les principaux faits nouveaux, citons le transfert à l'Armée nationale somalienne des bases opérationnelles avancées d'Awdheegle et de Bariirre vers la fin 2020, et d'Afgooye en mars dernier. Début avril, Awdheegle et Bariirre ont été attaqués par les Chabab, mais les forces somaliennes ont fait preuve d'un immense courage et ont tenu bon.

Le rythme de mise en œuvre du plan de transition somalien a subi les incidences négatives de l'impasse politique. Des engagements majeurs sont en retard sur le calendrier, et des efforts notables vont devoir être déployés pour accélérer les progrès. Le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie continue d'apporter un soutien logistique à l'AMISOM et se tient prêt à continuer de fournir un appui non légal à l'Armée nationale et à la Police somaliennes, sur la base des contributions volontaires versées au fonds d'affectation spéciale à l'appui des forces de sécurité somaliennes, comme l'y autorise le Conseil de sécurité. Je note avec une grande préoccupation que le fonds d'affectation spéciale sera épuisé d'ici la fin du mois de juin. En l'absence de contributions urgentes, cet appui opérationnel vital et ce soutien salvateur aux forces de sécurité somaliennes cessera.

Entre-temps, l'ONU et l'Union africaine continuent de se mobiliser sur la voie à suivre au regard de la transition des responsabilités en matière de sécurité en Somalie et de la reconfiguration future de la Mission de l'Union africaine. L'Union africaine et l'ONU en sont aux prémices de ces discussions au niveau du Siège, et le Conseil de sécurité sera informé des faits nouveaux à mesure que les préparatifs avancent, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil.

La situation humanitaire est toujours catastrophique, puisque 5,9 millions de Somaliens, soit plus d'un tiers de la population, ont besoin d'une aide humanitaire cette année. Parmi eux, plus de 3 millions de

personnes ont besoin d'une assistance salvatrice urgente. Alors que 80 % du pays est touché par la sécheresse, de fortes pluies provoquent dans le même temps des crues soudaines dans certaines zones fluviales. Des chocs climatiques imprévisibles ont entraîné une augmentation des déplacements et de l'insécurité alimentaire. Malheureusement, le Plan d'aide humanitaire 2021 pour la Somalie n'est financé qu'à 19 % à ce jour. Cela ne sera pas suffisant pour répondre aux besoins vitaux des Somaliens dans tout le pays. J'appelle les États Membres à verser des contributions supplémentaires.

Sur une note plus positive, la Somalie a reçu en mars le premier lot de vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) grâce au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. L'ONU a travaillé en étroite collaboration avec ses interlocuteurs au Gouvernement pour assurer une distribution et une administration efficaces des vaccins aux agents de première ligne. À ce jour, la Somalie a réussi à administrer 42 % des 300 000 doses de vaccins qu'elle a reçues. À l'avenir, il sera essentiel que la communauté internationale continue d'appuyer les besoins de la Somalie afin de parvenir à une couverture vaccinale optimale.

Je voudrais, pour terminer, mettre en relief l'occasion qui se présente aux dirigeants somaliens. Il est impératif que le sommet en cours à Mogadiscio débouche sur un accord applicable visant l'organisation d'élections dans les plus brefs délais. En l'absence d'un tel accord, ainsi que de la bonne volonté et de la sincérité nécessaires à sa mise en œuvre, les progrès réalisés en Somalie ces dernières années pourraient être réduits à néant, ce qui risquerait d'aggraver l'instabilité et l'insécurité. J'apprécie donc vivement l'attention particulière que le Conseil continue d'accorder à la situation en Somalie.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Swan de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Madeira.

M. Madeira (*parle en anglais*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de commencer par vous féliciter chaleureusement de l'accession de votre pays, la Chine, à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Par ailleurs, je vous remercie de m'avoir invité à présenter au Conseil un exposé sur la situation en Somalie.

Au cours de la période considérée, des inondations localisées, des précipitations inférieures à la moyenne et une invasion de criquets pèlerins ont eu des

répercussions négatives sur les populations de diverses régions en Somalie. À Jawhar et dans ses environs, le Chébéli est sorti de son lit, et de nombreux villages ont été submergés. On a recensé 338 000 personnes directement touchées par ces inondations. En revanche, Mataban, Buulobarde, Mahadday Weym et Balcad ont reçu des précipitations inférieures à la moyenne et vont avoir besoin d'une aide humanitaire.

D'énormes essaims de criquets pèlerins sont arrivés dans le Moyen-Chébéli, où ils ont dévasté les pâturages et les terres agricoles. Des lieux tels que Gamboole, Fido, Ceel Dheere et Ceel Qoxle, dans le Moyen-Chébéli, et Ferfer et Decor, dans la région de Hiraan, ont été particulièrement touchés. Les efforts du Gouvernement visant à atténuer la détresse des populations concernées ont, à l'évidence, besoin de renforts, au moyen d'un appui continu et dédié de la communauté internationale.

Les mois de février, mars et avril ont été marqués par des tensions politiques très préoccupantes en Somalie. Les acteurs politiques nationaux n'ont pas réussi à trouver un compromis sur la manière d'aborder les questions en suspens et de faire en sorte que le pays puisse tenir des élections le plus tôt possible. Cette tension a failli conduire le pays au bord du gouffre, mais la sagesse somalienne a prévalu et a permis d'éviter que la situation ne dégénère en violence généralisée.

Le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo s'est adressé au peuple somalien. Il a demandé à la Chambre basse du Parlement de revenir sur les décisions du 12 avril et de rétablir le modèle d'élection indirecte consacré par l'accord du 17 septembre. Le Premier Ministre a assumé l'entière responsabilité de la mise en œuvre du processus électoral et de la sécurité durant les élections, ce qui a permis d'apaiser les tensions politiques. Il a ensuite établi un dialogue approfondi avec les membres du Conseil des candidats à la présidence, les chefs de l'opposition, des organisations de femmes, des anciens, le monde des affaires et d'autres représentants d'organisations de la société civile et a généré un large consensus entre les parties somaliennes concernant la manière d'aborder efficacement la situation.

Grâce à cela, tous les soldats et tous les groupes armés qui étaient à l'origine des affrontements armés dans la ville ont accepté de retourner sur leurs bases. Par ailleurs, tous les dirigeants des États membres de la fédération et le Gouverneur du Banaadir ont accepté de se rasseoir sans conditions à la table des négociations le 20 mai pour achever le débat sur les questions en

suspens et œuvrer sérieusement à la mise en œuvre de l'accord du 17 septembre.

La présente séance du Conseil de sécurité se déroule alors que la réunion consultative nationale en Somalie est entrée dans son quatrième jour. On nous a informés qu'il existe une communauté de vues, que les participants sont déterminés à privilégier l'intérêt supérieur du pays, et qu'ils participent à un dialogue franc et ouvert qui pourrait mener à un consensus et à un compromis sur toutes les questions contentieuses concernant la mise en œuvre de l'accord du 17 septembre, notamment les recommandations formulées le 16 février par le comité technique à Baidoa en vue de l'organisation d'élections indirectes.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est félicité de ces évolutions extrêmement importantes et encourageantes. Il a félicité les acteurs politiques somaliens pour cette belle démonstration de leur esprit d'initiative, leur attachement au bien-être de leur peuple et leur sens profond de l'unité et de la solidarité nationales. En conséquence, l'Union africaine, en étroite coopération avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'ONU et l'Union européenne, a encouragé les principaux acteurs à maintenir leur collaboration, les a invités à s'abstenir de tout acte qui pourrait retarder ou obstruer les négociations en cours, a souligné la nécessité de créer un mécanisme de suivi approprié afin de poursuivre la mise en œuvre des résultats du sommet et a réitéré les décisions préalables de ne pas appuyer un processus parallèle, des élections partielles ou de nouvelles initiatives qui aboutiraient à la prorogation de mandats précédents.

Compte tenu de l'évolution de la situation au hangar de l'aéroport, nous estimons qu'il ne sera pas nécessaire d'appeler à une nouvelle prorogation ou à la mise en place d'un autre processus parallèle. Nous sommes réellement encouragés d'apprendre que tout se passe bien au hangar à Mogadiscio.

L'AMISOM a continué de s'acquitter de ses responsabilités électorales, en particulier en ce qui concerne la sécurité des élections, la formation et l'appui technique. À cet égard, l'AMISOM a continué de fournir un appui opérationnel, des conseils stratégiques et une aide au renforcement des capacités institutionnelles de la police somalienne, et elle a maintenu la coordination entre sa composante civile et ses homologues au sein du Gouvernement, que ce soit au niveau du Gouvernement fédéral ou des États membres de la fédération, et les organisations de la société civile somalienne. Ce

renforcement de la coopération, de la coordination et du partenariat est essentiel, à la fois pour générer les capacités nécessaires et pour appuyer les efforts électoraux en cours.

En ce qui concerne la sécurité, la situation au cours des quatre derniers mois est restée relativement imprévisible. Les Chabab ont continué d'opérer de manière asymétrique en lançant des attaques, notamment des attaques complexes initiées par des véhicules piégés, des attaques à l'aide d'engins d'élite, des attaques à la grenade et au mortier, des tirs isolés, des embuscades, des attaques ciblées et l'assassinat de hauts représentants du Gouvernement, de membres des forces de sécurité et de civils.

Les activités de soutien aux militants englobent, entre autres, l'infiltration d'agents des Amniyat dans les grandes villes, plus particulièrement à Mogadiscio ; l'extorsion des civils ; la surveillance au moyen de drones de reconnaissance des positions des forces amies ; et le recrutement ainsi que la formation de militants. À court et moyen terme, les conditions de sécurité risquent de demeurer instables alors que les Chabab tentent de perturber le processus électoral et de profiter de toute tension politique présumée pour préparer et lancer des opérations et des attaques, à Mogadiscio et dans les États membres de la fédération.

Conformément à la résolution 2568 (2021), l'AMISOM, en collaboration avec les forces de sécurité somaliennes, a considérablement avancé dans la planification, la coordination et la conduite d'opérations conjointes visant à perturber, limiter et refuser toute liberté de mouvement et d'action aux Chabab et aux groupes d'opposition armée. Une opération clef menée pendant la période considérée a été l'ouverture de la principale voie de ravitaillement entre Xuddur et Buulobarde en vue de faciliter la circulation en toute sécurité des personnes et des biens et l'acheminement de l'aide humanitaire destinée à la population de Xuddur. Le transfert de la base opérationnelle avancée d'Afgooye à l'Armée nationale somalienne, les opérations de contre-attaque menées contre les Chabab à Bariirre et Awdheegle les 3 et 4 avril, ainsi que l'intensification des opérations à Marka le 3 avril, ont fait partie des autres activités et opérations conjointes menées avec l'Armée nationale somalienne durant la période considérée.

Dans le même esprit, je puis annoncer que des efforts considérables ont été déployés pour mettre en œuvre les fonctions et objectifs révisés mentionnés dans la résolution 2568 (2021). À cet égard, l'AMISOM a tenu

la première Conférence trimestrielle des commandants de secteur les 14 et 15 avril, à laquelle ont également participé les dirigeants de l'Armée nationale somalienne, l'ONU et d'autres partenaires. Cela a permis aux acteurs clefs dans les domaines de la sécurité et de la stabilisation d'élaborer ensemble un plan opérationnel harmonisé, qui prévoit notamment la création de cellules de coordination des opérations conjointes au niveau des secteurs, dont la mise en service sera évaluée et garantie, entre autres, grâce à la reprise des visites de secteur conjointes et au renforcement de la coordination avec les partenaires compétents dans le cadre du groupe de coordination de la mission et de l'examen trimestriel de la mise en œuvre des activités.

Les Chabab restent un ennemi puissant et sans merci. Il demeure nécessaire de protéger les populations contre les attaques des Chabab, de sécuriser les principales voies d'approvisionnement, mais aussi de maintenir et d'élargir l'espace physique dans lequel le Gouvernement pourra établir sa présence et élargir son autorité. Il faut continuer de tenir et de protéger les zones libérées des Chabab ainsi que de préserver les progrès accomplis.

La poursuite de nos efforts concertés et complémentaires pour générer, aider à reconstruire et autonomiser les forces de sécurité somaliennes, ainsi que pour renforcer leurs capacités, leur apporter une cohésion et les doter d'une vision commune, reste une nécessité cruciale si nous voulons préserver les réalisations que j'ai mentionnées et mettre en œuvre avec succès le plan de transition, tel qu'approuvé par le Gouvernement, ainsi que les dispositions de la résolution 2568 (2021).

Je tiens à réaffirmer l'attachement sans faille de l'Union africaine à la paix et à la sécurité en Somalie et à saluer le partenariat et la collaboration en cours dans notre quête de paix, de stabilité et de développement dans le pays. La Somalie est membre de l'Union africaine et le restera. De ce fait, nous continuerons de déployer des efforts concertés en vue de l'achèvement de la révision constitutionnelle et de promouvoir notre initiative commune visant à encourager la reprise du dialogue entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération afin d'appuyer les efforts déployés par la Somalie pour organiser sans plus tarder des élections nationales, sur la base de l'accord du 17 septembre et des recommandations de Baidoa.

Pour pérenniser les progrès dans la mise en œuvre des objectifs et du mandat de l'Union africaine

en Somalie, l'AMISOM a besoin d'un appui logistique et financier approprié. Dans cet esprit, je tiens à remercier tous les partenaires de l'appui financier et logistique qu'ils continuent d'apporter à l'AMISOM.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Somalie.

M. Mohamud (Somalie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, la Somalie félicite chaleureusement la Chine, véritable ami avec lequel nous entretenons depuis longtemps des relations ainsi qu'une coopération, de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Je vous félicite, Monsieur le Président, pour la manière remarquable dont vous dirigez les travaux du Conseil de sécurité depuis le début du mois. Je fais également part de mes remerciements et de mon estime au Président sortant, le Représentant permanent du Viet Nam, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Je remercie en outre le Secrétaire général de son rapport (S/2021/485), et je remercie de leurs exposés M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie.

À la suite du discours prononcé par le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo au début du mois devant le Parlement somalien et de la conclusion d'un accord de principe pour revenir à un modèle électoral indirect, le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, ainsi que la région du Banaadir, se sont réunis le 22 mai pour discuter et convenir des modalités de mise en œuvre des élections contenues dans l'accord du 17 septembre. La réunion était présidée par S. E. M. Mohamed Hussein Roble, Premier Ministre de la République fédérale de Somalie. Les trois questions clefs en suspens qui devaient être abordées pour conclure l'accord ont toutes été débattues et fait l'objet d'un accord de principe. Il s'agit du statut des élections des représentants du Somaliland, des modalités électorales dans la région du Gedo et des comités électoraux.

En ce qui concerne la question du Somaliland, les acteurs clefs, notamment le Président de la Chambre

haute, S. E. M. Abdi Hashi Abdullahi, et le Vice-Premier Ministre, S. E. M. Mahdi Mohammed Gulaid, se sont rencontrés et sont en train, au moment où nous parlons, d'élaborer la version définitive de cet accord.

Sur la question des élections dans la région du Gedo, un accord complet a été trouvé. Cela sera annoncé dans le communiqué de la réunion, qui sera publié jeudi, à l'issue de cette dernière.

Sur la question des comités électoraux, un accord a également été trouvé. Cela sera également annoncé dans le communiqué à venir. Les parties feront une pause demain et reprendront les discussions jeudi afin de publier le communiqué et d'organiser une cérémonie de clôture. Comme l'ont souligné les orateurs précédents, le processus de négociation n'a pas été facile. Le consensus reste donc vital. Sans consensus, la paix et les institutions gouvernementales en Somalie sont précaires.

Heureusement, nous sommes maintenant parvenus à un accord qui mènera la Somalie vers des élections libres et régulières. La Somalie doit connaître des transitions politiques prévisibles basées sur des élections crédibles, libres, régulières et ouvertes à tous. Il s'agit d'un défi et d'une occasion dont le peuple somalien, le Gouvernement et leurs partenaires doivent tirer profit pour garantir le développement durable du pays.

Le Président (*parle en chinois*) : J'appelle l'attention des orateurs sur le paragraphe 22 de la note du Président S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir à nouveau réunis dans la salle du Conseil de sécurité. Je tiens tout d'abord à remercier les intervenants, à savoir le Représentant spécial Swan et l'Ambassadeur Madeira, ainsi que le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Somalie, S. E. M. Mohamed Abdirizak Mohamud.

Le Royaume-Uni se félicite du lancement d'un nouveau cycle de pourparlers à Mogadiscio et de leur progression positive visant à dégager un consensus sur

un modèle électoral. Nous appuyons sans réserve le Premier Ministre, Mohamed Hussein Roble, qui préside ce processus.

Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, alors que les pourparlers à Mogadiscio se poursuivent, et nous nous félicitons vivement des dernières nouvelles que nous avons reçues, nous continuons d'exhorter le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération à poursuivre leur dialogue constructif sur la base de l'accord du 17 septembre et des recommandations du comité technique de Baidoa afin que des élections crédibles et ouvertes à tous puissent avoir lieu dès que possible et que nous puissions sortir de l'impasse politique qui risque d'exacerber l'insécurité et l'instabilité en Somalie.

Deuxièmement, les troubles politiques ont des conséquences directes sur la sécurité des Somaliens, comme nous l'avons vu pas plus tard que le mois dernier. Le Royaume-Uni condamne avec force les violences qui se sont produites à Mogadiscio le 25 avril. Nous exhortons toutes les parties à continuer de faire preuve de retenue et à s'engager dans le dialogue pour éviter que ces scènes ne se reproduisent. Tragiquement, cette instabilité entraîne des pertes en vies humaines et menace la transition vers une sécurité dirigée par les Somaliens, telle que définie dans le plan de transition somalien et approuvée par le Conseil de sécurité par l'intermédiaire de la résolution sur la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), la résolution 2568 (2021).

Le Royaume-Uni encourage toutes les parties, en dépit des difficultés actuelles, à poursuivre la mise en œuvre du Plan de transition pour la Somalie et à œuvrer de manière constructive pour définir la nature d'une nouvelle mission à partir de 2022. À cet égard, je me félicite de la collaboration entre le Conseil de sécurité et l'Union africaine et de leur volonté de renouveler le mandat de l'AMISOM. J'espère bien que cette coopération étroite se poursuivra au cours des prochains mois, alors que nous débattons de la forme et du mandat d'une nouvelle mission.

Malheureusement, les divisions et l'instabilité profitent également aux Chabab. Alors que les dirigeants politiques se concentrent sur les élections, les réserves du Gouvernement s'épuisent, tandis que les Chabab accroissent leurs recettes et leur influence. La sortie de l'impasse actuelle permettra à tous les acteurs de se

concentrer sur les défis communs, à savoir venir à bout des Chabab et appuyer le développement en Somalie.

Cela m'amène à mon troisième point. L'instabilité politique actuelle risque d'exacerber la situation humanitaire déjà désastreuse de la Somalie. Les affrontements du 25 avril ont à eux seuls entraîné le déplacement de dizaines de milliers de Somaliens, et nous sommes profondément préoccupés par le risque de nouvelles violences, en particulier en cas d'échec des pourparlers.

Le respect du droit international humanitaire et la protection des civils sont essentiels pour garantir la légitimité de l'État somalien. Les violences politiques ne font qu'exacerber les conséquences des menaces existantes que sont la maladie à coronavirus, les inondations, la sécheresse, l'insécurité alimentaire et l'invasion de criquets pèlerins, lesquelles mettent en péril la stabilité à long terme de la Somalie. Les dirigeants somaliens doivent continuer à œuvrer pour remédier aux conséquences de ces menaces.

Enfin, le Royaume-Uni maintiendra son soutien à la Somalie, afin de l'aider à atténuer les conséquences de ces fléaux et à oeuvrer au renforcement de sa résilience à plus long terme face à ces problèmes. Nous appelons la communauté internationale à faire de même. Seule une approche à long terme visant à atténuer ces problèmes permettra de briser le cycle de la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire internationale. En définitive, pour y parvenir, le peuple somalien a besoin d'une gouvernance efficace et inclusive, et il la mérite. Un règlement politique doit être trouvé sur la manière de partager le pouvoir et les ressources dans une Somalie fédérée. Les dirigeants somaliens doivent pouvoir se consacrer à la gestion de ces problèmes, qui pèsent sur la vie de millions de Somaliens.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je me fais l'écho de la Représentante permanente du Royaume-Uni en exprimant mes remerciements à la présidence chinoise pour nous avoir réunis dans la salle du Conseil de sécurité.

Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Madeira ; le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Swan ; et le Ministre des affaires étrangères, M. Mohamud.

Avant toute chose, la Norvège se félicite de la reprise du dialogue sous la direction du Premier Ministre, Mohamed Hussein Roble. Nous jugeons

encourageantes les informations en provenance de Mogadiscio indiquant que l'atmosphère des négociations est positive et qu'une solution devrait être trouvée dans un bref délai. Néanmoins, nous exhortons le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération à continuer de dialoguer de manière constructive, sans conditions préalables, sur la base de l'accord du 17 septembre. Nous n'avons plus de temps, d'énergie ou de bonne volonté à perdre. L'impasse politique actuelle a de graves conséquences pour le peuple somalien, et nous notons d'après le rapport du Secrétaire général (S/2021/485) que la pauvreté continue d'augmenter.

Nous soutenons pleinement le Premier Ministre Roble dans ses efforts pour réunir toutes les parties prenantes. Sa capacité d'instaurer un climat de confiance entre les parties sera essentielle. La Norvège encourage les dirigeants somaliens à faire pleinement usage des bons offices de l'ONU et de l'Union africaine. Nous saluons le rôle actif joué par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour relancer le processus électoral. Sa participation résolue et effective permet d'éviter que la situation n'échappe à tout contrôle.

Si la reprise du dialogue sur la base de l'accord de septembre est une mesure dont il se faut se féliciter, nous estimons que la participation active de l'Union africaine reste importante, notamment pour briser le cycle de la méfiance entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Il sera essentiel d'appuyer les mécanismes de dialogue constructif et inclusif dans la phase de mise en œuvre du modèle électoral convenu.

Le dialogue a pâti jusqu'à présent d'un manque d'inclusion, en particulier des femmes, mais aussi d'autres groupes de la société somalienne, notamment la société civile. Nous encourageons vivement l'inclusion des femmes dans le dialogue politique, qui a repris. Elles sont des acteurs politiques somaliens majeurs et sont essentielles pour organiser des élections consensuelles et trouver des solutions durables pour l'avenir de toute la Somalie.

Nous invitons en outre les dirigeants politiques somaliens et les parties prenantes à se mobiliser et à définir un mécanisme clair pour l'application du quota de 30 % de femmes dans les deux chambres du Parlement. Nous espérons que l'Union africaine et l'ONU pourront continuer à apporter leur soutien pour assurer le respect de cette clause de l'accord conclu le 17 septembre.

Nous notons également avec inquiétude la poursuite des attaques et du harcèlement contre les journalistes et les professionnels des médias. Nous exhortons les autorités somaliennes, en particulier le secteur de la sécurité, à donner un coup de pouce à la liberté de la presse dans le cadre des préparatifs du processus électoral.

La sécheresse, l'invasion de criquets pèlerins et la maladie à coronavirus représentent trois menaces imminentes pour une grande partie de la population somalienne. Le Gouvernement somalien doit accorder toute son attention à la gestion de ces crises et des autres risques liés au climat qui pèsent sur la sécurité. Le nombre élevé de victimes civiles causées par le conflit armé est également alarmant et a augmenté au cours de la dernière période considérée, et nous sommes très préoccupés par les informations faisant état de la détention illégale d'enfants associés aux Chabab. Nous réaffirmons que les enfants recrutés ou utilisés dans les conflits armés, y compris les enfants associés à des groupes armés, doivent être traités avant tout comme des victimes.

Les conséquences générales de l'impasse politique sur les réformes sont très préoccupantes. Les répercussions de cette impasse sur les conditions de sécurité, et en particulier sur le processus de transition, doivent être évaluées. Nous prenons acte des mesures prises par l'Union africaine pour trouver des solutions permettant de remédier aux éventuelles répercussions de cette impasse sur la sécurité et de les atténuer.

Le calendrier fixé dans la résolution 2568 (2021) pour le transfert aux autorités somaliennes des responsabilités en matière de sécurité et la reconfiguration de la Mission de l'Union africaine en Somalie est clair. Nous devons maintenant faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter des retards importants.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous souhaitons tout d'abord adresser nos remerciements au Secrétaire général de l'ONU pour son rapport sur la situation en Somalie (S/2021/485) et au Président de la Commission de l'Union africaine pour son rapport sur le même sujet.

Nous tenons également à remercier de leurs exposés détaillés le Représentant spécial du Secrétaire

général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), Francisco Madeira. Nous tenons en outre à saluer la participation à la présente séance de S. E. M. Mohamed Abdirizak Mohamud, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Somalie.

Dans cette déclaration, nous nous concentrerons sur l'évolution de la situation politique, les conditions de sécurité et la situation humanitaire en Somalie.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines s'associent aux autres pays pour saluer la décision prise le 1^{er} mai par la Chambre basse du Parlement d'abroger la loi électorale spéciale du 12 avril sur les élections fédérales. Nous espérons que le retour à l'accord du 17 septembre 2020 et les recommandations formulées le 16 février 2021 par le comité technique à Baidoa contribueront à réduire les tensions.

À cet égard, nous nous félicitons de la reprise du dialogue entre le Gouvernement fédéral somalien, les États membres de la fédération et les autres parties prenantes, et nous exhortons toutes les parties à se laisser guider par un esprit de compromis afin de parvenir dès que possible à un accord sur les questions en suspens concernant l'organisation des élections. Nous soulignons qu'il est vital de tenir en temps opportun des élections libres, régulières, transparentes et crédibles en Somalie, afin de répondre aux aspirations légitimes du peuple somalien à la sécurité, à la stabilité, à la démocratie, à la bonne gouvernance et au développement. Nous espérons que l'accord sur le quota de 30 % de femmes sera respecté et qu'il ouvrira la voie à une représentation et une participation plus fortes des femmes à l'avenir. Nous réaffirmons également que nous souscrivons à l'objectif qui consiste à organiser des élections universelles fondées sur le principe « une personne, une voix » en 2024-2025, et encourageons la poursuite des efforts à cette fin.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines partagent l'inquiétude concernant les graves répercussions que la crise politique pourrait avoir sur la situation en matière de sécurité en Somalie et sur l'application du plan de transition somalien, comme l'ont démontré les combats qui ont éclaté récemment à Mogadiscio entre

les membres des forces armées nationales appartenant à différents clans ou factions.

Tout en saluant l'accord de désengagement conclu le 5 mai, nous soulignons qu'il importe que toutes les parties prenantes somaliennes s'abstiennent de toute nouvelle action unilatérale susceptible d'aggraver à nouveau la situation et qu'elles unissent leurs efforts contre les Chabab et les autres groupes terroristes, qui continuent de représenter la principale menace pour la paix, la sécurité et la stabilité dans le pays. Nous sommes alarmés par la capacité accrue des Chabab à générer, via une taxation illégale, des revenus dont ils pourraient se servir pour intensifier leurs activités terroristes dans la région. Il faut prendre des mesures urgentes et décisives pour perturber les sources de financement illégales du groupe, notamment en renforçant la capacité du Gouvernement somalien à régler sa gestion des finances publiques, qui est toujours susceptible d'être infiltrée par les Chabab. Nous appelons également la communauté internationale à continuer de fournir à la Somalie un appui dans sa lutte contre les Chabab et dans le renforcement de ses capacités institutionnelles jusqu'à ce qu'elle soit en mesure d'assumer l'entière responsabilité de sa sécurité. Cela devrait être renforcé par des pratiques strictes de gestion des armes et des munitions afin de garantir que les armes destinées aux forces de sécurité somaliennes ne tombent pas entre les mains des Chabab.

À cet égard, nous rendons hommage à l'AMISOM pour le dévouement, le courage et le sacrifice sans faille dont elle fait preuve dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Somalie. Nous attendons avec intérêt la version définitive du rapport de l'équipe d'évaluation indépendante de l'Union africaine sur l'AMISOM et ses recommandations sur l'engagement de l'Union africaine en Somalie après 2021. Si tous les partenaires confirment qu'une reconfiguration de l'AMISOM est l'option la plus viable pour la Somalie après 2021, il sera essentiel de veiller à ce que la Mission soit financée de manière suffisante, prévisible et durable, notamment au moyen des contributions obligatoires au budget de l'ONU.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines déplorent les victimes civiles recensées dans le dernier rapport du Secrétaire général, dont une grande majorité est attribuée aux Chabab. Nous condamnons les détentions arbitraires, notamment de journalistes, la violence

sexuelle et fondée sur le genre et les exactions commises contre les enfants signalées par le Secrétaire général.

Nous engageons les autorités somaliennes à prendre les mesures nécessaires pour prévenir de telles violations et promouvoir et protéger davantage les droits humains, en particulier les droits des femmes et des enfants, la liberté d'expression et l'accès à l'information. La situation humanitaire en Somalie reste également très préoccupante, car environ 6 millions de personnes ont besoin d'aide et 2,7 millions de personnes risquent, selon les estimations, de connaître une situation de crise ou d'urgence alimentaire d'ici la mi-juin, dont plus de 800 000 enfants de moins de 5 ans susceptibles de souffrir de malnutrition aiguë, comme l'indique le rapport du Secrétaire général.

Dans le contexte particulier de la maladie à coronavirus (COVID-19) et des défis climatiques, notamment la sécheresse, les inondations et les invasions de criquets pèlerins, qui exacerbent la situation humanitaire déjà instable, nous invitons de nouveau tous les partenaires internationaux à accroître les financements afin de soutenir les plans d'aide humanitaire pour la Somalie et d'atténuer les souffrances de sa population. Nous saluons l'action humanitaire de l'AMISOM, y compris son soutien aux professionnels de santé dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et nous demandons de nouveau qu'un appui international supplémentaire soit apporté à l'AMISOM pour lui permettre de mener plus efficacement ses activités humanitaires dans tous les secteurs de la Mission.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines tiennent à remercier une fois de plus l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et tous les partenaires internationaux pour les efforts constants qu'ils déploient pour aider la Somalie, ainsi qu'à réaffirmer leur attachement indéfectible à la souveraineté, à l'unité, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de la Somalie.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens tout d'abord à dire qu'aujourd'hui est bien sûr un jour très spécial pour le Conseil de sécurité. C'est la première fois depuis le 8 décembre 2020 que le Conseil organise une séance en présentiel. Nous remercions la présidence chinoise d'avoir rendu cela possible. C'est la position que nous avons toujours défendue, et nous avons de longue date insisté pour que nous revenions dans la salle du Conseil de sécurité. À

notre avis, nous aurions pu le faire beaucoup plus tôt ; nous n'aurions peut-être même pas dû la quitter du tout. Nos séances ont en fait été suspendues pendant près de six mois. Nous espérons que les présidences suivantes du Conseil adopteront la même position et que les séances dans cette salle deviendront de plus en plus fréquentes jusqu'à ce que le Conseil abandonne enfin les réunions virtuelles, que nous avons depuis un an et demi, au profit des séances en présentiel.

Nous remercions de leurs exposés instructifs le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), Francisco Madeira. Nous nous félicitons également de la participation à la présente séance du Ministre des affaires étrangères de la République fédérale de Somalie, Mohamed Abdirizak Mohamad.

Nous avons étudié avec attention le dernier rapport en date du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2021/485). La Fédération de Russie continue de suivre attentivement l'évolution de la situation en Somalie, qui traverse une crise politique interne aiguë. Nous saluons la convocation d'une conférence nationale à Mogadiscio, à laquelle ont participé des représentants du Gouvernement fédéral et des chefs des administrations régionales, afin de résoudre les questions en suspens. Nous nous félicitons que le Gouvernement fédéral somalien, qui continue de faire preuve de souplesse et de se montrer disposé à négocier, ait sensiblement contribué à l'organisation de cette conférence. Nous nous félicitons des signes positifs indiquant qu'un certain accord sur le modèle électoral a été trouvé.

Nous tenons particulièrement à souligner que la violence ne doit pas se reproduire. À cet égard, nous saluons le rôle joué par le Premier Ministre, Mohamed Hussein Roble, dans la désescalade des tensions dans la capitale et dans le retrait des unités de sécurité et des milices armées contrôlées par l'opposition. Nous nous félicitons également de l'annonce concernant le rétablissement des relations diplomatiques entre la Somalie et le Kenya. Tout comme le Secrétaire général, nous espérons que cela conduira à la restauration complète de relations fondées sur le bon voisinage et la coopération entre les deux pays.

Nous appelons l'ONU et les acteurs régionaux à continuer d'aider la Somalie, dans le strict respect de sa souveraineté, de son intégrité territoriale et de son

indépendance politique, et sans ingérence dans ses affaires intérieures.

Nous partageons les conclusions du dernier rapport du Secrétaire général selon lesquelles les conditions de sécurité en Somalie restent complexes. La multiplication des attaques perpétrées par les Chabab au moyen de véhicules piégés, leur bombardement au mortier de l'aéroport de la capitale et leur pression militaire dans le Bas-Chébéli montrent que le groupe tente d'utiliser la crise politique interne pour renforcer ses positions. Nous engageons les autorités somaliennes et l'AMISOM à ne pas relâcher leurs efforts dans leur lutte contre les extrémistes.

Nous continuons de penser que la mission de maintien de la paix de l'Union africaine reste un élément clef de la sécurité en Somalie. Nous espérons que l'Union africaine prendra les décisions qui s'imposent concernant les paramètres du transfert des responsabilités en matière de sécurité de l'AMISOM à l'Armée nationale somalienne. La crise a montré clairement que toute décision à ce sujet doit être soigneusement étudiée et qu'il est inacceptable de forcer la réduction des effectifs de l'AMISOM.

Pour terminer, je voudrais exprimer une fois de plus l'espoir que les forces politiques somaliennes prendront conscience des priorités nationales et des tâches concrètes à réaliser pour rétablir la stabilité dans le pays. Cela leur permettrait d'organiser et de tenir rapidement des élections. La Russie entend contribuer à cet effort au mieux de ses capacités.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir invités à la présente séance dans la salle du Conseil de sécurité. Je remercie les Représentants spéciaux James Swan et Francisco Madeira des informations qu'ils viennent de nous fournir.

À n'en pas douter, la situation en Somalie ne cesse d'évoluer, le paysage politique et électoral reste incertain et les conditions de sécurité demeurent préoccupantes. Nous avons pris note de la décision d'abroger la prorogation du mandat présidentiel et la loi électorale spéciale. À cet égard, nous nous félicitons tout particulièrement du rétablissement et de la préservation de l'accord du 17 septembre comme fondement des prochaines élections. Nous espérons que la reprise des pourparlers de haut niveau, sous la houlette du Premier Ministre Roble, portera ses fruits.

Nous sommes également encouragés par la création d'un comité de règlement des différends, qui est l'une des mesures visant à renouer le dialogue entre les principaux acteurs politiques. Toutefois, nous sommes préoccupés par la réticence de certaines parties à reprendre le dialogue. Face aux tensions croissantes et aux manifestations à Mogadiscio et dans d'autres localités, nous appelons les dirigeants politiques et sociaux à s'abstenir d'inciter les communautés à la violence. Nous avons besoin de meneurs qui s'emploient à réduire les tensions et œuvrent véritablement dans le meilleur intérêt du peuple somalien.

Dans la situation actuelle, il est capital que la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, envoie en temps voulu les signaux adéquats, privilégie la reprise urgente du dialogue en tant que mécanisme de règlement des différends et évite toute mesure unilatérale qui pourrait faire dérailler le processus politique.

L'accord du 17 septembre reste la seule base consensuelle pour assurer un processus électoral inclusif. C'est pourquoi il bénéficie de l'appui du Conseil de sécurité, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. La médiation de la région et de la sous-région est ici fondamentale.

Ainsi que nous l'avions prédit à l'occasion du dernier examen de la situation en Somalie, l'impasse électorale a eu des conséquences sur la sécurité dans l'ensemble du pays. Les Chabab et d'autres groupes ont profité de la situation pour étendre leur pouvoir et leur influence, comme en témoignent les attaques contre le complexe aéroportuaire d'Aden Adde et aux abords du Parlement dans le district de Waberi.

Nous exhortons les dirigeants politiques à s'engager à préserver la paix et la stabilité dans le pays face à la véritable menace que représentent les Chabab. Les divisions dans le secteur de la sécurité, fondées sur l'appartenance à un clan ou l'appui à des membres de l'opposition politique, risquent dans l'immédiat de compromettre la viabilité du plan de transition. La tendance à la détérioration de conditions déjà fragiles et l'impossibilité de consolider les forces de sécurité se prêtent difficilement à une reconfiguration de la Mission de l'Union africaine en Somalie. Au contraire, cela met en péril le transfert souhaité des responsabilités en matière de sécurité.

La situation humanitaire requiert également une attention particulière, d'autant plus que la pandémie continue de sévir sur plusieurs fronts. Nous nous félicitons de la première livraison de vaccins dans le cadre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19), mais, outre l'insuffisance des quantités, les conditions de sécurité actuelles limitent la distribution effective des vaccins, sans parler de leur acheminement vers les localités les plus reculées, qui échappent au contrôle de l'État.

Si le premier trimestre de l'année a vu une diminution du nombre d'incidents touchant les opérations humanitaires, l'accès humanitaire, en général, reste un véritable défi. Une nouvelle fois, nous condamnons les attaques contre le personnel humanitaire et médical et demandons à tous les acteurs de les respecter et de les protéger. Il faut redoubler d'efforts pour obtenir les vaccins nécessaires pour l'ensemble du pays et renforcer la sécurité de l'accès humanitaire à toutes les localités.

Enfin, nous nous félicitons de l'annonce d'un possible rétablissement des relations diplomatiques entre la Somalie et le Kenya. Comme le Secrétaire général le note à juste titre dans son rapport (S/2021/485), ces relations sont essentielles à la coopération et à la stabilité dans la région dans son ensemble mais aussi et surtout pour appuyer le processus politique et lutter contre les Chabab.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir réunis à nouveau dans la salle du Conseil de sécurité. Je souhaite la bienvenue à M. Mohamed Abdirizak Mohamud, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Somalie, et le remercie de sa déclaration. Je remercie également M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, et M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, de leurs exposés éclairants et de leur travail sur le terrain en cette période très difficile.

Il est encourageant de constater les progrès marquant le dialogue et la collaboration entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, les conditions de sécurité et la situation économique, ainsi que les préparatifs des prochaines élections. Nous nous félicitons de l'amélioration des relations entre la Somalie et le Kenya, et espérons

qu'elles reviendront bientôt pleinement à la normale dans l'intérêt de la paix, de la stabilité et du développement dans les deux pays et dans l'ensemble de la région.

Dans le même temps, nous reconnaissons que la Somalie restera confrontée à de nombreux défis dans les jours à venir.

Nous partageons les préoccupations de la communauté internationale, notamment celles exprimées par le Secrétaire général et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, concernant l'impasse électorale, qui est susceptible de plonger le pays dans un vide constitutionnel et dans une instabilité politique accrue. Dans ce contexte, nous saluons la décision de la Chambre du peuple d'abroger la loi électorale spéciale du 12 avril sur les élections fédérales et de revenir ainsi à l'accord du 17 septembre. Nous soulignons également l'initiative du Premier Ministre, Mohamed Hussein Roble, de convoquer à Mogadiscio, entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, un sommet sur le processus électoral. Nous espérons que tous les dirigeants des États membres de la fédération prendront l'engagement de participer à ce sommet.

Dans la quête de la paix, de la sécurité et du développement en Somalie, la mise en œuvre d'un processus politique dirigé et pris en main par les Somaliens, fondé sur le modèle électoral du 17 septembre, doit être acceptable pour toutes les parties prenantes somaliennes et inclure un quota de 30 % concernant la représentation politique des femmes, des minorités et des jeunes. Nous appelons également les Nations Unies et la communauté internationale à accroître l'aide financière et technique accordée au Gouvernement somalien pour atteindre cet objectif.

Deuxièmement, la résilience est incontournable pour assurer la sécurité, et nous sommes profondément préoccupés par les affrontements armés qui ont eu lieu à Mogadiscio en avril. Accrochages armés et divisions politiques ont souvent été au cœur des troubles survenus en Somalie. Nous condamnons énergiquement la violence et les récentes attaques terroristes menées par les Chabab contre des civils, des représentants du Gouvernement, des membres des forces de sécurité somaliennes et la Mission de l'Union africaine en Somalie.

L'unité et la réconciliation nationales sont la seule voie à suivre pour la Somalie. Nous appelons donc toutes les instances compétentes à s'abstenir de tout acte susceptible de plonger la Somalie dans le

chaos et de mettre en péril la paix et la sécurité du pays. Nous exhortons le Gouvernement somalien à redoubler d'efforts pour assurer la sûreté et la sécurité des civils et accélérer les enquêtes sur les meurtres de civils et les violences à leur encontre, en particulier les enfants, afin d'en traduire les auteurs en justice. À cet égard, nous appelons les partenaires internationaux à continuer d'appuyer les forces de sécurité somaliennes en leur prodiguant des formations, en leur fournissant du matériel, en renforçant leurs capacités et en déployant des opérations pour lutter contre les Chabab.

Troisièmement, s'agissant du développement socioéconomique, nous sommes préoccupés par les graves pénuries d'eau causées par la sécheresse dans de nombreuses régions du pays. Plus de 80 % du territoire somalien est confronté à des sécheresses modérées ou graves. Les crises liées aux conditions météorologiques – comme la sécheresse, les criquets pèlerins, les inondations et les menaces et défis de longue date – ont aggravé la situation en Somalie et eu une incidence négative sur des segments de la population qui étaient déjà vulnérables en raison de la pauvreté chronique et des conflits. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de remédier à ces difficultés, notamment par le développement agricole. En conséquence, il faut appliquer une approche globale pour s'efforcer d'instaurer une stabilité et un développement pérennes dans le pays.

Paix, stabilité et développement sont autant d'aspirations légitimes pour les Somaliens. Nous appelons l'ONU, les organisations régionales et internationales et les organismes compétents à œuvrer dans ce sens, tout en respectant pleinement l'indépendance et la souveraineté du pays.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe aux autres orateurs pour remercier la présidence chinoise d'avoir repris les séances en présentiel dans la salle du Conseil de sécurité.

Je voudrais, pour commencer, remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, James Swan, de nous avoir informés du dernier rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2021/485) et de la mise en œuvre des mandats de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie. Je remercie également de son exposé le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), l'Ambassadeur Francisco Caetano José

Madeira. Je souhaite enfin la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de la Somalie, Mohamed Abdirizak Mohamud, et je le remercie des informations actualisées qu'il nous a présentées.

Les faits nouveaux survenus ces trois derniers mois reflètent la complexité de la dynamique politique en Somalie. La politique de la corde raide adoptée par certains dirigeants somaliens et certains des États membres de la fédération a fait surgir de nouveaux défis pour le processus électoral. Les décisions prises il y a quelques semaines par les organes constitutionnels et les autorités ont paralysé le processus électoral et accentué l'incertitude. Il est décevant que ces faits nouveaux soient survenus en dépit des appels répétés de la communauté internationale, Conseil de sécurité compris, à favoriser la progression électorale. Ces évolutions menacent de contrecarrer les attentes de la communauté internationale à l'égard de la Somalie pour cette année. Si les organes constitutionnels ont pris certaines mesures pour redresser la situation en annulant la décision relative à la loi électorale spéciale sur les élections fédérales, toute cette affaire a jeté le doute sur le cycle électoral. À ce stade, il convient que toutes les parties prenantes fassent montre du leadership nécessaire pour remettre le pays sur la voie de la démocratie représentative. Dans ce contexte, la réunion consultative en cours à Mogadiscio avec les signataires de l'accord du 17 septembre donne une orientation positive. Nous remercions par ailleurs le Représentant spécial du Secrétaire général de ses informations actualisées sur les faits nouveaux survenus ces deux derniers jours.

L'accord du 17 septembre fournit une base à partir de laquelle les parties prenantes peuvent aborder tous les aspects des questions électorales et se mettre d'accord. Nous nous associons aux autres membres du Conseil pour appeler une nouvelle fois les dirigeants somaliens, au niveau du Gouvernement fédéral aussi bien que des États membres de la fédération, à œuvrer constructivement à régler les questions litigieuses afin que les élections puissent se tenir sans autre délai. Il convient d'éviter de recourir à la violence et aux actions unilatérales car elles ne feront qu'aggraver les problèmes que connaît la population somalienne.

Il est inquiétant que l'impasse politique ait enhardi les Chabab, ce dont témoigne l'augmentation du nombre d'attaques et d'incidents de sécurité. Ces trois derniers mois, les Chabab ont pris pour cible les forces de sécurité somaliennes et l'AMISOM. Nous condamnons avec force toutes les attaques contre des civils innocents.

La détérioration des conditions de sécurité exige une réponse efficace, emmenée par les forces de sécurité somaliennes. Les autorités doivent redoubler d'efforts pour accélérer le plan de transition. À cet égard, nous saluons la révision du plan de transition de la Somalie. Nous espérons que les fonds permettant d'appuyer le plan de transition du pays pourront être suffisamment augmentés dans les mois à venir.

La détérioration de la situation humanitaire, les incidences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les criquets pèlerins continuent de susciter des préoccupations. Nous réitérons l'appel du Secrétaire général aux donateurs pour qu'ils contribuent au Plan d'aide humanitaire pour la Somalie, qui n'est financé qu'à un cinquième de ses besoins à ce jour.

L'imprévisibilité de la situation politique et sécuritaire n'encourage pas à s'empresser de procéder au retrait de l'AMISOM. La Mission joue un rôle important dans la stabilisation des conditions de sécurité et la lutte contre les Chabab. La dégradation de la situation sécuritaire et le renforcement des Chabab auront des répercussions non seulement sur la Somalie, mais aussi sur ses voisins. L'Inde salue tous les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à l'AMISOM et rend hommage à leur engagement constant et à leurs sacrifices. Gage du renouvellement de son attachement à la paix et à la stabilité en Somalie et dans la Corne de l'Afrique, l'Inde a récemment versé 1 million de dollars au fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'AMISOM.

Pour terminer, l'Inde et la Somalie sont liées par deux millénaires d'histoire et de culture communes. Nous sommes voisins par-delà les mers. Jusqu'à la fin des années 80, Mogadiscio, Kismayo et d'autres villes somaliennes comptaient des communautés indiennes florissantes. Aujourd'hui encore, l'Inde accueille de nombreux Somaliens et constitue une destination populaire pour les étudiants et les personnes en quête de traitement médical. L'Inde a fourni un nombre important de soldats de la paix et de moyens navals et aériens aux opérations des Nations Unies sur place au début des années 90. Depuis quelques années, l'Inde forme des fonctionnaires et des étudiants somaliens dans le cadre de nos programmes de renforcement des capacités. Récemment, nous avons également fait don de 27 bus à la Somalie. Une Somalie stable, pacifique et prospère, voilà ce que nous appelons de nos vœux. En ces temps difficiles, l'Inde entend continuer d'aider la Somalie et le peuple somalien à atteindre cet objectif.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je me fais à mon tour l'écho des orateurs qui vous ont remercié, Monsieur le Président, de nous avoir permis de revenir dans la salle du Conseil de sécurité. Cela fait grand bien et, puisque l'Estonie assumera la présidence du Conseil pour le mois de juin, j'ai bon espoir que, hormis pour les réunions de haut niveau, nous serons en mesure de nous réunir systématiquement en salle du Conseil.

Je m'associe aux autres orateurs pour remercier les intervenants de leurs exposés éclairants, et je salue la participation du Ministre des affaires étrangères de la Somalie au présent débat.

Comme l'ont souligné les orateurs précédents, la présente séance se tient en même temps que le sommet réunissant les dirigeants somaliens dans le but de prendre une décision au sujet des élections. L'Estonie se félicite de la reprise des pourparlers et appuie le rôle du Premier Ministre, M. Roble, à la tête de ces efforts. Je tiens à souligner que le dialogue, le compromis et le consensus sont essentiels en vue de sortir de l'impasse. L'Estonie suivra ce sommet avec attention et l'espoir d'un résultat positif.

Il est regrettable que la crise politique actuelle détourne l'attention et les ressources des priorités de la Somalie en matière de développement, d'action humanitaire, d'état de droit et de sécurité – des domaines dans lesquels des progrès sont indispensables. En outre, plus le blocage persiste, plus il risque d'inverser les progrès accomplis par la Somalie au cours de la décennie écoulée. En conséquence, l'Estonie demande instamment aux dirigeants somaliens de parvenir enfin à une solution sur la base de l'accord électoral du 17 septembre et d'organiser sans plus attendre des élections crédibles, inclusives et basées sur le consensus.

L'Estonie exhorte les autorités somaliennes à appliquer, lors des prochaines élections, le quota de 30 % de participation des femmes et à veiller à ce que les groupes marginalisés, notamment les jeunes, y soient associés. En outre, l'Estonie souligne la nécessité de mettre en place des mesures et des institutions pour protéger les droits de l'homme. J'appelle de nouveau à la création d'une commission nationale indépendante des droits de l'homme, qui aurait un rôle clef à jouer dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Le niveau élevé de violence sexuelle liée au conflit reste profondément préoccupant. Il est essentiel que les auteurs de violences sexuelles répondent de leurs actes.

C'est pourquoi je demande instamment au Gouvernement fédéral de prendre des mesures pour protéger les femmes et les filles contre la violence sexuelle et fondée sur le genre en promulguant la loi sur les infractions sexuelles de 2018. L'Estonie appelle également à la mise en œuvre des conclusions du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés en Somalie.

Nous sommes très préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité, et nous condamnons fermement la violence qui sévit en Somalie. L'intensification récente des activités des Chabab nous rappelle avec force ce que nous avons à perdre si l'on ne vient pas rapidement à bout de l'impasse politique.

La violence liée aux élections que nous avons observée est également alarmante. Les événements récents ont souligné la nécessité de réaliser des progrès sur le plan de la sécurité. La résolution 2568 (2021) édicte des mesures concrètes et fixe des délais clairs pour leur mise en place. Il est essentiel qu'une mission reste en place après 2021, mais il est crucial que la future mission tire des enseignements de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et tienne compte de l'évolution des conditions sur le terrain. En tant que membre de l'Union européenne, l'Estonie est fière de la contribution de cette organisation à l'AMISOM et à la sécurité de la Somalie au fil des décennies. Nous invitons toutes les parties prenantes à s'unir et à jouer leur rôle pour contribuer à la réussite de la transition en matière de sécurité.

L'Estonie accueille avec satisfaction la récente révision du plan de transition somalien. Néanmoins, comme pour tout plan, sa valeur dépend de la façon dont il est mis en œuvre. À cet égard, l'Estonie exhorte le Gouvernement fédéral à redoubler d'efforts afin de le mettre en œuvre.

Enfin, l'Estonie est profondément préoccupée par la situation humanitaire catastrophique et le fait que le Plan de réponse humanitaire pour la Somalie n'est actuellement financé qu'à hauteur de 19 %. Faute d'une aide urgente, des millions de personnes cesseront de recevoir une aide humanitaire essentielle. L'Estonie appelle la communauté internationale à mobiliser les fonds nécessaires pour sauver des vies en Somalie.

Pour terminer, le moment est venu pour les dirigeants somaliens de se montrer à la hauteur du défi et de sortir de l'impasse politique afin de se préoccuper exclusivement de concert de à l'aide au peuple somalien.

Je réitère le plein appui de l'Estonie à ce pays et à son peuple.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier les intervenants qui ont pris la parole ce matin de leurs exposés instructifs. Je tiens également à remercier le Ministre des affaires étrangères de la Somalie de s'être joint à nous ce matin et de nous avoir fait le point de la situation.

Comme nous l'avons déclaré à plusieurs reprises au Conseil, l'organisation en Somalie d'un processus électoral pacifique, transparent, inclusif et rapide – établi sur la base du consensus – est essentielle pour permettre au pays de relancer des réformes cruciales en matière d'édification de l'État ainsi que les efforts de stabilisation.

Rien qu'au cours des dernières semaines, nous avons observé les risques associés aux mesures qui sont prises sans l'accord général des principaux acteurs en Somalie. Comme vient de l'expliquer le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, la stabilité du pays a été menacée et un conflit a failli éclater en raison d'affrontements entre les forces gouvernementales et des milices affiliées à l'opposition, qui ont fait suite à l'adoption le 12 avril par la Chambre basse du Parlement somalien de la loi prorogeant les mandats, laquelle a ensuite été promulguée par le Président Farmajo. Comme nombre d'autres pays représentés ici, nous avons donc accueilli avec satisfaction la décision du Président Farmajo de revenir sur cette décision hautement polémique, avec l'agrément du Parlement, et de reprendre les négociations avec les États membres de la fédération sur la base de l'accord de septembre 2020.

Nous félicitons le Premier Ministre, M. Roble, des efforts qu'il a déployés pour organiser le dialogue en cours à Mogadiscio, et nous accueillons avec satisfaction l'annonce du Président Farmajo selon laquelle le Premier Ministre supervisera la mise en œuvre du plan électoral, y compris la sécurité électorale. Le Premier Ministre, M. Roble, doit disposer de la liberté et de l'autorité nécessaires pour organiser les élections sans ingérence.

Nous accueillons donc avec satisfaction la tenue de pourparlers à Mogadiscio, et nous nous félicitons de ce que nous avons entendu ce matin à propos de leur évolution et des progrès accomplis. Ce qui nous a été communiqué ce matin représente certainement la meilleure nouvelle internationale que j'ai entendue ces derniers jours, et j'espère que cela continuera. Cela dit,

nous exhortons de nouveau tous les partis politiques qui participent aux pourparlers, et toutes les parties, à mettre de côté leurs objectifs politiques personnels étroits, à agir dans l'intérêt de la Somalie et à conclure un accord qui pourra être mis en œuvre dans les plus brefs délais. Les États-Unis restent prêts à prendre des mesures contre certaines personnes s'ils estiment qu'elles nuisent à cet accord ou menacent la paix et la sécurité en Somalie.

La tenue des élections et du dialogue politique est essentielle afin de se consacrer aux besoins pressants du peuple somalien et de lutter contre la menace que posent les Chabab. Comme nous l'avons entendu, nous constatons déjà que les Chabab exploitent les troubles politiques à Mogadiscio à leurs propres fins et dans leur propre intérêt. Éliminer la menace que représentent les Chabab est un problème urgent, non seulement pour la Somalie, mais également pour le reste de la sous-région, et il dépend de la stabilité de la situation politique.

Le mois dernier, les États-Unis ont annoncé une aide humanitaire supplémentaire d'un montant de 154 millions de dollars pour lutter contre les problèmes dangereux que sont l'insécurité alimentaire chronique, la violence, les criquets pèlerins et les cycles de sécheresses et d'inondations. Nous demeurons attachés au peuple somalien et restons déterminés à appuyer son aspiration à un avenir pacifique et prospère et à répondre à ses besoins humanitaires urgents.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je me joins également à mes collègues pour vous remercier, Monsieur le Président, de nous réunir aujourd'hui en salle. Je remercie également l'ensemble des intervenants pour leurs témoignages et pour leurs présentations.

La France est préoccupée par l'impasse politique en Somalie. La décision du Parlement de revenir sur la prolongation unilatérale de son mandat est un élément positif, et nous sommes encouragés par l'engagement du Premier Ministre Roble dans la reprise des discussions.

Nous exhortons le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération à conclure un accord politique afin que les élections puissent avoir lieu sans délai, et ce, dans l'ensemble des États membres de la fédération et dans le consensus. Il en va de la pérennité de la fédération somalienne.

Je rappelle l'importance de l'inclusivité du processus électoral. La pleine participation des femmes comme électrices mais également comme candidates doit demeurer une priorité, avec le respect du quota

de 30 % au Parlement. Nous appelons également à la participation des jeunes, conformément à la résolution 2535 (2020) sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Ces discussions intersomaliennes doivent permettre de renforcer l'état de droit et de consolider la démocratie en Somalie, avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies et celui du Représentant spécial, James Swan, dont je salue tout le travail. La France salue également la mobilisation de l'Union africaine et tous ses efforts pour favoriser le dialogue entre les parties somaliennes.

La France craint que ce blocage politique n'ait des répercussions sécuritaires. La communauté internationale ne peut accepter que les efforts de tous dans la lutte contre les Chabab soient entravés alors que le groupe poursuit ses attaques meurtrières, comme nous l'avons vu récemment.

Nous sommes préoccupés par l'absence de progrès dans la mise en œuvre du plan de transition somalien. Or, ce plan est une composante essentielle de la transition, avec le rapport du général Santos Cruz et l'évaluation à venir de l'Union africaine.

Toutes ces étapes doivent être franchies dans les délais qui ont été prévus par la résolution 2568 (2021) pour que le Conseil puisse prendre une décision sur le passage de relai aux forces somaliennes et sur le futur de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qui doit passer par la mise en place d'une mission reconfigurée. Il n'y a pas d'alternative.

La France appelle également à ce qu'une décision soit prise cette année sur le financement de l'AMISOM. Une discussion doit avoir lieu avec toutes les parties prenantes, à commencer par l'Union africaine, mais aussi la Somalie, ses partenaires régionaux, les pays contributeurs de troupes et les soutiens financiers, dont l'Union européenne, qui, je le rappelle, a versé près de deux milliards d'euros depuis 2007 à l'AMISOM. Je ne saurais trop insister sur l'urgence que d'autres soutiennent désormais financièrement cette mission.

La France demeure enfin préoccupée par la situation humanitaire en Somalie. Les populations civiles voient leur sort aggravé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), mais également par les conditions climatiques extrêmes, qu'il s'agisse de la crise des criquets pèlerins ou des conséquences des changements climatiques. L'insécurité alimentaire s'aggrave. Nous savons qu'un enfant sur huit meurt

aujourd'hui avant l'âge de 5 ans : il s'agit de l'un des taux de mortalité des enfants les plus élevés au monde.

La France appelle à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave et elle condamne, de la façon la plus ferme, les attaques contre les personnels humanitaire et de santé, ainsi que les entraves à l'accès humanitaire. Ces crimes ne resteront pas impunis. Le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme n'est pas négociable.

Nous sommes préoccupés, enfin, par l'augmentation des violences à l'encontre des enfants. Nous appelons à ce titre à la pleine mise en œuvre des conclusions du Groupe de travail sur les enfants dans les conflits armés, adoptées en août dernier. La France encourage la Somalie à mettre en œuvre ses engagements internationaux et régionaux, en adoptant les textes législatifs appropriés à la fois sur la protection de l'enfance et sur la condamnation des violences sexuelles et fondées sur le genre.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Comme d'autres l'ont fait, je voudrais remercier le Président de nous avoir à nouveau réunis dans la salle du Conseil aujourd'hui. Pour nous, c'est la première fois que nous siégeons dans cette salle depuis que nous avons été élus au Conseil de sécurité il y a presque un an ; nous sommes donc ravis d'être ici. Je tiens également à remercier nos intervenants de ce matin. Nous nous réjouissons que le Ministre des affaires étrangères Mohamud ait pu se joindre à nous aujourd'hui.

Je suis encouragée de constater que depuis notre dernière séance, la Somalie a rapporté sa décision de proroger les mandats du Parlement et du Président de la Somalie. Je pense qu'il n'est pas exagéré de dire que la décision de rétablir l'accord du 17 septembre était vitale pour la sécurité du peuple somalien et pour la stabilité du pays. Nous pensons que le rétablissement de l'accord du 17 septembre ouvre la voie à la tenue d'élections. Il serait impardonnable de gâcher cette occasion. Il y a une nouvelle dynamique, et il faut maintenant en tirer parti.

La prochaine étape est simple : les dirigeants somaliens doivent faire passer les intérêts du pays avant les leurs, et nous nous réjouissons de la bonne nouvelle de ce matin, à savoir que les pourparlers préliminaires sont en cours et que nous pourrions recevoir des nouvelles positives. Nous saluons le rôle moteur joué par le Premier Ministre dans ces pourparlers. Ils sont un très bon début, bien sûr, mais il reste urgent de trouver

un compromis et un accord sur les prochaines étapes, qui soient acceptés par toutes les parties.

L'avenir politique de la Somalie dépend toujours de la tenue d'élections inclusives dans les délais prévus. Il est maintenant urgent que la Somalie nous dise clairement comment elle compte y parvenir. Il est crucial que toutes les parties s'engagent de bonne foi dans ces pourparlers et s'efforcent de trouver rapidement un consensus sur le processus électoral. Toute solution, nous l'avons déjà dit, et nous le répétons aujourd'hui, doit garantir la participation pleine, véritable et sur un pied d'égalité des femmes à chaque étape de ce processus. Comme nous l'avons fait auparavant, nous exhortons le Ministre des affaires étrangères Mohamud à faire respecter le quota minimum de 30 % concernant la participation des femmes.

Par ailleurs, il est crucial que le rejet de la violence soit total et catégorique. L'utilisation d'acteurs armés pour manipuler le processus électoral ne peut tout simplement pas être acceptée. Celles et ceux qui recourent à la violence à des fins politiques doivent répondre de leurs actes.

L'Union africaine joue un rôle important s'agissant de garantir la paix et la sécurité en Somalie. Nous l'avons entendu ce matin de la bouche du Représentant de l'Union africaine. Par conséquent, nous sommes profondément déçus que la Somalie ait rejeté l'offre tendant au déploiement d'un envoyé de l'Union africaine. Nous appelons les dirigeants somaliens à revenir sur cette approche et à collaborer de manière constructive avec l'Union africaine pour déterminer la voie à suivre. L'impasse politique récente a contribué à la détérioration des conditions de sécurité, nous l'avons entendu aujourd'hui, notamment à la réaffectation des ressources militaires consacrées aux opérations contre les Chabab, à l'intensification de la violence clanique et à la division par clans de l'Armée nationale somalienne.

Dans le même temps, la menace des Chabab dans la région reste sérieuse. En réalité, les Chabab sont les seuls à avoir profité de cette impasse électorale. Leurs attaques contre les civils, les représentants du Gouvernement et les forces de sécurité sont répréhensibles. Le Gouvernement fédéral doit se recentrer et intensifier ses efforts pour protéger les civils.

L'impasse politique a également exacerbé les effets de la grave crise humanitaire en Somalie. Alors que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) fait rage, nous apprenons que le pays est confronté à de

graves pénuries d'eau, ainsi qu'à des crues soudaines et à d'autres conséquences liées au climat. Les cas de violences sexuelles liées aux conflits récemment exposés par la Représentante spéciale Patten sont horribles et alarmants. Nous engageons le Gouvernement fédéral à prendre des mesures pour protéger les femmes et les filles contre toutes les formes de violences sexuelles et fondées sur le genre en rendant exécutoire la version originale du projet de loi sur les infractions sexuelles de 2018 et en veillant à ce que les auteurs de violences sexuelles répondent de leurs actes.

Je tiens également à dire qu'il est déplorable que des enfants continuent d'être tués, enlevés et recrutés en toute impunité. J'exhorte toutes les parties à prévenir toutes les violations graves contre les enfants et à y mettre fin.

Avant de conclure mon intervention, je voudrais dire un mot sur la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Dans le contexte des problèmes de sécurité dont nous avons entendu parler aujourd'hui, le rôle et l'avenir de la Mission restent d'une importance vitale. Par l'intermédiaire de l'AMISOM, l'Union africaine a réalisé des progrès considérables en ouvrant la voie à la stabilisation de la Somalie.

Nous nous félicitons de la révision du plan de transition somalien, et nous demandons qu'il soit pleinement approuvé et, surtout, que sa mise en œuvre soit accélérée. Il est clair que la présence d'une mission de l'Union africaine en Somalie après 2021 sera nécessaire. En tant que membre de l'Union européenne, qui a fièrement contribué à l'AMISOM et à la sécurité de la Somalie pendant des décennies, nous sommes d'avis que la mission déployée après 2021 doit être conforme aux besoins sur le terrain et appuyer la transition en matière de sécurité de la Somalie. Nous attendons avec intérêt de recevoir l'évaluation indépendante de l'Union africaine et le rapport conjoint de l'ONU et de l'Union africaine en septembre.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. James Swan, et le Représentant spécial pour la Somalie de la présidence de la Commission de l'Union africaine, M. Francisco Caetano José Madeira, de leurs exposés et de leurs contributions au maintien de la paix et de la stabilité en Somalie. Je salue également la présence de S. E. M. Mohamed Abdirizak Mohamud,

Ministre des affaires étrangères de la Somalie, qui intervient au nom du Premier Ministre Roble.

La Somalie se trouve actuellement à un tournant décisif. L'impasse politique concernant les élections se poursuit. Les dirigeants du Gouvernement fédéral ont renouvelé leur attachement au consensus électoral obtenu le 17 septembre 2020 et convoqué à nouveau un dialogue entre les parties somaliennes, ce que la Chine reconnaît pleinement. Il est dans l'intérêt commun des parties et du peuple somaliens de sortir de l'impasse politique actuelle. Nous encourageons les parties somaliennes à privilégier les intérêts du pays, à renforcer l'unité et la coopération, à consentir les compromis nécessaires, à rétablir la confiance politique, à convenir rapidement d'arrangements électoraux et à restaurer la stabilité politique de la Somalie afin de créer les conditions propices à la transition en matière de sécurité et à la reconstruction nationale.

La Chine se félicite du rétablissement des liens diplomatiques entre la Somalie et le Kenya et félicite le Qatar de ses efforts de médiation à cet égard.

Les conditions de sécurité en Somalie sont toujours aussi désastreuses, avec fréquentes attaques commises par les Chabab. La Chine exprime sa préoccupation à cet égard. La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a déployé des efforts considérables pour maintenir la paix et la stabilité en Somalie et consenti d'immenses sacrifices, ce que la Chine salue. Nous nous félicitons de la prorogation du mandat de l'AMISOM par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Nous notons qu'une équipe d'évaluation indépendante de l'Union africaine présentera bientôt un rapport sur la reconfiguration de l'AMISOM. Nous encourageons l'ONU, les pays fournisseurs de contingents de l'Union africaine le pays hôte à renforcer leurs échanges conformément au principe de la direction et de l'appropriation nationales, afin de parvenir à un consensus sur la future configuration de l'AMISOM.

L'Union européenne a apporté un important soutien financier à l'AMISOM. La Chine attend de

l'Union européenne qu'elle maintienne son ferme appui afin de contribuer davantage au maintien de la sécurité et de la stabilité en Somalie. La communauté internationale doit accroître son assistance afin d'aider les forces de sécurité somaliennes à assumer progressivement la responsabilité de la sécurité.

La Somalie souffre depuis longtemps d'une profonde crise humanitaire. Le manque de développement, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les sécheresses et l'invasion de criquets pèlerins ont encore aggravé la situation du pays. La communauté internationale doit intensifier son aide dans des domaines tels que la lutte contre la pandémie et la reconstruction consécutive, l'allègement de la dette, la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'atténuation des risques.

La déclaration récemment adoptée du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2021/10) sur la reconstruction après la pandémie en Afrique doit être pleinement mise en œuvre. Il convient d'accorder une plus grande attention au rôle important de la réduction de la pauvreté et du développement dans l'instauration de la paix et de la stabilité en Somalie, afin de s'attaquer aux causes profondes. La Chine soutient depuis longtemps la paix et la reconstruction de la Somalie dans la limite de ses capacités. Nous avons aidé la Somalie à construire des infrastructures et à renforcer ses capacités, et nous lui avons récemment livré gratuitement des doses de vaccins contre la COVID-19. De concert avec la communauté internationale, nous nous efforcerons de contribuer davantage à l'instauration d'une paix et d'un développement durables en Somalie.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste. J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 45.